

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présents : 28

N°059

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 MAI 2019

L'AN deux mille dix neuf, le 15 mai, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 7 mai 2019, s'est réuni en Mairie à 19H00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Étaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Étaient absents : KOUAME Akoua Marie, MILLA Josiane, MBONDO Thérèse, ZORGANI Mourad, VANNIER Jean-Yves, ALVES Presilya, LENOURY Nadia.

Représentés par :

Monsieur Jean-François MONINO	Madame Soizig NEDELEC
Madame Laurence GRARE	Madame Sandrine LE MOINE
Madame Danielle MARINO	Monsieur Jean-Jacques KARMAN
Monsieur Pascal BEAUDET	Monsieur Anthony DAGUET
Monsieur Patrick LE HYARIC	Madame Magali CHERET
Madame Sylvie DUCATTEAU	Madame Sophie VALLY
Monsieur Eric PLEE	Monsieur Antoine WOHLGROTH
Monsieur Kilani KAMALA	Monsieur Sofienne KARROUMI
Madame Alice FAGARD	Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Monsieur Guillaume SANON	Monsieur Nourredine KADDOURI
Madame Hana RABAH	Madame Mériem DERKAOUI
Monsieur Hakim RACHEDI	Monsieur Omar AÏT-BOUALI
Monsieur Rachid ZAÏRI	Monsieur Daniel GARNIER
Madame Ling LENZI	Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Nourredine KADDOURI

Direction Générale Adjointe Solidarités et Proximité/ Direction de l'Education et de l'Enfance/Service Enseignement

OBJET : Attribution d'une subvention à l'école Condorcet au titre de l'année scolaire 2018/2019

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le budget communal ;

Considérant que chaque année, des projets pédagogiques sont élaborés par les enseignants des écoles maternelles et élémentaires de la Ville et que cette dernière est sollicitée pour favoriser la mise en œuvre de ces projets. Les enseignant.es sont amené.es à demander une aide en transport, des interventions diverses des services (espaces verts, imprimerie, services techniques, bibliothèques...) ou une aide financière ;

Considérant que suite à la Commission des Projets du 16 octobre 2018, 40 classes ont bénéficié d'une subvention pour la réalisation de leur projet. L'étude de chacun des projets proposés a été menée en concertation avec les élus au Sport et à l'Enseignement et les services de la ville concernés (DAC, Sport, Enseignement, Caisse des écoles, Roulage) et en lien avec l'Inspection de l'Education nationale ;

Considérant néanmoins, qu'un projet n'a pas été pris en compte, celui de l'école Condorcet. En effet, la Commission des Projets avait bien accordé 1000€ en complément de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) durant sa réunion, mais une erreur s'est glissée dans le tableau récapitulatif pour établir la délibération de novembre 2018 et l'école n'apparaissait plus dans les projets. C'est pourquoi, il a été décidé que, dès le vote du budget 2019, le service Enseignement établisse une délibération pour que la subvention de 1000€ soit versée sur le compte de l'école en question ;

Considérant le projet de l'école Condorcet « Les cultures urbaines - Parcours d'Education Artistique et Culturel (PEAC) ».

Adoption à l'unanimité par 42 pour

DELIBERE :

APPROUVE l'attribution d'une subvention de 1 000 € à l'école Condorcet, au titre de l'année scolaire 2018/2019 pour financer le projet "Les cultures urbaines- Parcours d'Education Artistique et Culturel (PEAC)".

DIT que la dépense en résultant sera imputée au budget de l'exercice en cours au 65738.212 (65738.212.303).

Reçu en préfecture le : 17/05/19

Publié le : 17/05/19

Certifiée exécutoire : 17/05/19

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

